



Compte rendu

Balade du 19 juillet 2023

Histoire partagée

IMAGINONS TIGNES 2050

Méthode

Cette balade a été préparée lors d'un atelier le 13 juillet 2023 avec des élus anciens et actuels et des habitants, avec les apports de Pierre-Yves Arnaud, archiviste de Tignes. Puis elle a été complétée par les participants du forum ouvert du 19 juillet dans la soirée. Elle concerne les dates clés qui permettent de partager une histoire du domaine skiable de Tignes, élément important pour concerter sur son avenir.

1. 1ER TEMPS DE TRAVAIL POUR PARTAGER ET IDENTIFIER QUELQUES DATES CLES

La frise chronologique est présentée et complétée, voir en annexe.

Parmi les nombreux échanges :

- **En 1932, la régie de Tignes Electricité est créée.**
- **En 1938**, le téléphérique de Solaise à Val d'Isère est le premier téléphérique des Alpes.
- Le projet de barrage est pensé par l'Etat **dès la fin des années 1920** et confié à la Société de la Haute-Isère (appartenant à la Compagnie des Forces motrices du Rhône)
- **Plusieurs hôtels et résidences** avant le plan neige et Schnebelen : en 1958 : l'hôtel Campanule, et l'hôtel Aiguille Percée, en 1959 l'Arbina, en 1961 le Lavachey
- La période entre 1952 et 56 marque **une rupture importante** où tout s'est transformé et où il est difficile de saisir les grandes dates qui ont fait la station. On note que le choix de déplacer le village aux Boisses a peut-être retardé ou compliqué le développement de la station au lac.
- Lors de la mise en service du téléski aux Chardonnet, il n'y avait aucuns logements à 2100m.
- Schnebelen arrive en 1965 en tant qu'aménageur. C'est ensuite qu'il devient promoteur unique de la station en 1967, suite au plan neige qui préconise un promoteur unique pour les stations 3èmes générations (la station de Tignes s'est développée sur toutes les générations).
- À partir de **1972, la gestion des téléskis est regroupée**. Auparavant, la gestion appartenait à plusieurs sociétés privées.
- Le contrat de concession des remontées mécaniques avec la Compagnie des Alpes date de 1989, il a 34 ans, date de la création de la CDA. Il fait suite au contrat de 1967 qui a eu 14 avenants. Il n'y a eu **aucune mise en concurrence depuis 1967**.

Les points de bifurcation sont des moments clés dans une histoire, où des décisions ou des faits engagent un territoire dans un mouvement. Nous avons cherché collectivement les points de bifurcation du domaine skiable de Tignes :

- La construction du barrage et sa mise en eau en 1952
- La difficulté des sociétés de Shnebelen qui entraînent son départ de la station en tant que promoteur unique en 1986
- L'utilisation des premiers canons à neige en 1990.
- 1972 : la polyvalence des forfaits entre Tignes et Val d'Isère
- 1975 : le téléphérique de la Grande Motte
- À partir de 1992 et le JO, les premiers tour-opérateurs sont venus promouvoir Tignes.

2. ET SI... LE BARRAGE N'AVAIT PAS ÉTÉ CONSTRUIT ?

L'histoire des possibles permet d'imaginer de façon partagée ce qui aurait pu se passer si un point de bifurcation, une grande date clé, s'était déroulée autrement. Cette méthode est utilisée pour approfondir la connaissance historique, « défataliser » les moments clés et aider à se projeter dans les possibles et donc également dans le futur.

Et si le barrage n'avait pas été construit ?

Le vieux Tignes se développait déjà au niveau touristique avec des guides, des magasins de sport. Sans le barrage ce développement se poursuit, il aurait pu être porté par le projet de Barrault qui présentait un projet de station dès 1946 et qui l'a réalisé quand il est devenu maire en 1952. Cette station-village aurait pu permettre un développement plus fort, une station dépassant les 40 000 lits. Cela aurait été possible parce que la communauté des tignards n'aurait pas été dispersée comme elle l'a été, elle aurait donc pu agir mieux. Et également parce que le développement sur le territoire aurait été plus facile : elle aurait pu se développer sur le vallon de la Sassièrè, le Val Claret aurait connu un autre type de développement.

Cette station, dont le village serait à 1650m d'altitude aurait un domaine entièrement relié en remontées mécaniques. A l'image d'Avoriaz, cette station aurait pu permettre aux touristes d'accéder à 2100m en remontée mécanique. Cette station proposerait plus d'opportunités pour les débutants à ski, les terrains étant moins limités pour eux qu'actuellement. Et la station village aurait été un bon support pour l'été car à 1650m.

Les tignards auraient pu développer eux-mêmes la station, sans l'appui de Schnebelen, elle aurait plus de continuité, moins d'hétérogénéité. De même, la gestion des remontées mécaniques serait restée à Tignes, il n'y aurait pas eu de concession des remontées mécaniques.

Les relations avec Val d'Isère auraient pu être différentes, les 2 villages restant proches, mais la concurrence aurait été similaire à aujourd'hui.

3. QUELS RELAIS DE CETTE HISTOIRE POUR IMAGINER 2050 ?

Ce passage par l'histoire nous rappelle la capacité d'adaptation et de résilience, d'innovation des montagnards et particulièrement des tignards.

L'histoire du barrage est proche de ce que nous vivons aujourd'hui. Le choc du barrage a été plus fort, les tignards ont eu moins de temps pour s'organiser mais ils ont réussi à s'inventer un projet et futur sur le territoire. C'est l'enseignement du barrage : après le choc, le projet de station et le slogan « semper vivens » pour dire que Tignes est toujours là. Aujourd'hui, on a plus de temps avec le changement climatique que d'autres territoires ou que lors de la construction du barrage. Mais on a moins de certitudes qu'en 1952. Tout va plus vite que ce qui est annoncé.

C'est une chance que nous avons : notre communauté sait se solidifier pour aller de l'avant. On peut penser que les élus du futur trouveront encore cette force, sauront s'appuyer sur cette histoire pour faire durer la station entre hiver et été. L'enjeu en 1952 était de souder la communauté autour du projet de station. Aujourd'hui, l'enjeu est d'assurer la pérennité de la vie à l'année aux tignards. Ce serait un échec si les gens ne pouvaient vivre à Tignes que 4 mois de l'année.

Les infrastructures sont présentes, il faut désormais faire évoluer les activités puisqu'il sera moins facile de faire du ski. Nous aurons moins de facilités, notamment l'État nous soutiendra moins, mais il peut y avoir d'autres opportunités, notamment l'Union européenne.

Annexe : les dates clés de l'histoire du domaine skiable

Date	Evènement
1859-61	L'alpiniste Matthews fait connaître le lac et vallon de Tignes comme site remarquable
1864	Première ascension de la Grande-Motte
1924-25	Ouverture de l'hôtel le Refuge à Tignes 2100, face au lac. Les prémices du ski. La vie à Tignes n'est plus seulement pastorale bien qu'elle le demeure majoritairement. Une brochure touristique vante le ski mais également la pêche et la chasse.
1924	Création du ski club de Tignes
1932	Création de la régie électrique de Tignes
1934	Ouverture de la première école de ski à l'ancien Tignes
1936	Mise en service de la première remontée mécanique (Une des premières de France après Val-d'Isère et la plus longue à l'époque avec 600m)
1936-37	La municipalité (dont le maire Joseph Revial) élabore un projet touristique autour du lac. Il vise à répondre au projet de barrage sur le village de Tignes par la compagnie des forces motrices du Rhône qui menace de le noyer. Plutôt un souhait de développement touristique. Val-d'Isère fait son plan d'aménagement en même temps. Le projet de barrage n'est pas encore dans les têtes. Les tignards sont divisés sur ce projet qui ne trouve pas de financements suffisants.
Printemps 1952	Mise en eau du barrage et évacuation du village. Les Tignards ont tenté de ne plus vendre leurs parcelles à EDF puis de résister à l'évacuation du village. La mise en eau les oblige à se disperser dans la vallée ou plus loin.
1952	La commune de Tignes décide de créer une station à Tignes le lac
1954	Mise en service du téléski du Chardonnet

1955	Avalanche des Almes qui conduit à des aménagements sur le domaine skiable
1956	Construction du premier HLM à Tignes le lac, « le Renouveau », favorisant le retour des Tignards, dispersés depuis la construction du barrage.
Hiver 1957-1958	Mise en service de la remontée mécanique des Tommeuses, première liaison avec Val-d'Isère
Fin années 1950 / Début années 1960	Des difficultés financières apparaissent pour l'EST, Equipement sportif de Tignes, puis la SRMT, société des Remontées Mécaniques de Tignes. La commune est également en difficultés financières car elle doit financer des aménagements pour sécuriser les pistes et les hameaux face aux risques d'avalanches et d'éboulements.
1961	Avalanche de Palafour
1963	Création du Parc National de la Vanoise. Tignes soutient la création du Parc en échange de la possibilité d'aménager le glacier de la Grande Motte
1963	Premier plan d'urbanisme de Tignes. Volonté de créer plus de lits pour sortir les remontées mécaniques de leurs difficultés financières.
1964	L'État met en place le "Plan neige" qui permet l'expropriation des propriétaires pour accélérer le développement de la station.
1967	Sur les principes du plan neige, la commune confie la gestion de la station à un promoteur privé et unique, Pierre Schnebelen, présent au Lavachet à partir de 1965. Il urbanise le Val Claret à partir de 1968.
1967	Signature du contrat de concession de remontées mécaniques après une année de négociation qui confie la gestion des remontées mécaniques à une société privée, la SEFCO qui deviendra la STGM en 1970, Société des Téléphériques de la Grande Motte. Il est toujours en vigueur, jusqu'en 2026. Il a fait l'objet de 13 avenants, la 14 ^e est en cours de négociation.
1967	Ouverture des premiers 9 trous de golf à Tignes le lac.
1968	Mise en service du télécabine de la Grande Motte, première remontée mécanique sur le glacier
1970	Mise en service du second télécabine de la Grande-Motte
1970	On compte 9 mètres de chutes de neige cumulées entre le 2 et le 14 février et 18 m sur la saison. Déclenchement de nombreuses avalanches sur cette saison à travers le vallon du Lac. L'une d'elle fait 4 morts (navette emportée dans le lac). Une autre détruit ou endommage 11 bâtiments aux Almes. À partir de cette date, la gestion du risque devient importante. Elle conduit à l'instauration de zones rouges où il est interdit de construire. Le budget communal est consacré durant de nombreuses années à la protection des bâtiments à risques construits avant 1970.
1972	Signature du contrat de polyvalence entre Tignes et Val d'Isère. Il permet de skier sur les deux domaines avec le même forfait et suppose un équilibre dans les remontées mécaniques et la construction de lits entre les deux communes.
1975	La station de Tignes communique sur "le ski, 365 jours par an" et rembourse le forfait si le skieur fait plus de 12 minutes de queue aux remontées mécaniques.
1975	Mise en service du téléphérique de la Grande Motte
1983	Mise en service du télécabine de la Sache
1986	Premiers championnats du monde de ski artistique et acrobatique
1986	Premier Tignespace
1987-1989	Difficultés des sociétés de Schnebelen (SEGMO, STGM) à Tignes. Rachat de la STGM par la Caisse des dépôts, via sa filiale C3D, qui crée la Compagnie des Alpes en 1989.

Fin des années 1980	Aménagement de la plage des sports et du parcours acrobatique.
1989	Création de la Sagest, société d'aménagement et de gestion du secteur de Tignes, société d'économie mixte porté sur l'aménagement des parkings et qui deviendra Tignes Développement
1990	Première utilisation des canons à neige
1992	Jeux olympiques et paralympiques
1993	Mise en service du funiculaire de la Grande-Motte
1998	Avenant au Contrat de concession pour renégocier la redevance. La commune gagne 4 points de redevance pour pouvoir financer les ouvrages de protection dans un contexte de finances communales déficitaires.
1998	Création de la régie des pistes
2000	Aménagement de la place centrale et inauguration de la Maison de Tignes
2005	Mise en service du bike park
2006	Mise en service du Lagon, piscine, espace bien-être et fitness
2013	Second Tignespace
2018	Altitude expérience